



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun

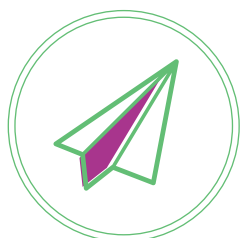


NET-ENTREPRISES·FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

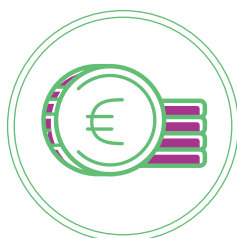
Accidents du travail Maladies professionnelles

Choisissez la voie dématérialisée !

Accessible depuis net-entreprises.fr, le compte **accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP)** vous permet de bénéficier de services en ligne pour gérer vos cotisations et prévenir les risques liés à votre métier.



Notification en ligne
de votre taux de
cotisation AT/MP



Demande en ligne
des **subventions**
Prévention TPE
[Entreprises de -50 salariés]



Bilan individuel
des risques
professionnels

LE SAVIEZ-VOUS ?

La notification en ligne du taux de cotisation accidents du travail / maladies professionnelles devient une **obligation légale** en janvier 2021 pour les entreprises à partir de 10 salariés.

Pour cela, ouvrez votre compte AT/MP sur
avant le 1^{er} décembre 2020.



NET-ENTREPRISES·FR
GIP Modernisation des déclarations sociales



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun



NET-ENTREPRISES·FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

Pourquoi ouvrir un compte AT/MP ?



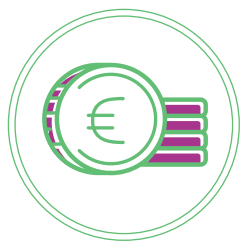
Gratuit et actualisé
quotidiennement.



**Remplissez votre
obligation légale**
de dématérialisation
de la notification
de taux.



Téléchargez directement
l'attestation des indicateurs
des risques professionnels
pour répondre à un
marché public.



Les entreprises de moins
de 50 salariés peuvent demander
une **Subvention Prévention TPE** pour
financer du matériel ou des actions
pour protéger la santé et sécurité de
leurs salariés.



Pour les entreprises ayant plusieurs
établissements, toute ouverture
de compte AT/MP par le "siège social"
entraîne l'**ouverture automatique**
d'un compte pour l'ensemble
des établissements de l'entreprise.

COMMENT OUVRIR UN COMPTE AT/MP ?

Pour créer un compte AT/MP, rien de plus simple !

Rendez vous sur



NET-ENTREPRISES·FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

et faites votre demande.

L'ouverture de votre compte se fera dans un délai maximal de 24h.